

Examen des connaissances appliquées des agent(e)s de marques de commerce

L'*Examen de connaissances* appliquées de l'agent(e) de marques de commerce évalue les compétences que doit posséder l'agent(e) de marques de commerce qui sont spécifiés dans le document [compétences techniques du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce](#). Le tableau ci-dessous précise le pourcentage de questions par domaine et énumère les critères de rendement du profil de compétences techniques associés à chaque domaine. Les agents en formation peuvent utiliser les informations ci-dessous pour les aider à se préparer à l'examen de connaissances appliquées des agent(e)s de marques de commerce, mais il leur est conseillé de consulter les documents suivants [compétences techniques du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce](#) et [les spécifications de l'examen](#) pour des informations complémentaires.

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
Enregistrabilité	25 % (+/- 7 %)	<ul style="list-style-type: none"> Planifier une recherche de marque de commerce Interpréter les résultats d'une recherche Évaluer le caractère distinctif Évaluer la probabilité de confusion Évaluer le caractère descriptif Évaluer le droit à l'enregistrement Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les zones de conflit possibles avec des tiers Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les marques de commerce interdites Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les objections techniques potentielles
Stratégie	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir les buts et les objectifs du client Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les types de protection de la propriété intellectuelle disponibles, y compris les types de marques de commerce Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des coûts et les avantages de la protection des marques de commerce

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
		<ul style="list-style-type: none"> • Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des échéanciers pratiques et stratégiques • Analyser les situations relatives à l'emploi d'une marque de commerce • Analyser les situations relatives à la propriété d'une marque de commerce, à l'octroi de licences ou au transfert de droits • Évaluer le risque d'invalidation d'un enregistrement • Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, lorsqu'une nouvelle demande ou une demande de prorogation d'un état déclaratif des produits ou services est souhaitable • Identifier, en fonction d'un ensemble de faits, des stratégies pour rendre une marque enregistrable • Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les moyens pratiques de gérer un portefeuille pour la protection nationale et internationale • Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les limites du secret professionnel de l'agent(e)
Poursuites	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'historique d'un dossier de marque de commerce • Classifier les produits et services • Rédiger un état déclaratif des produits et services • Répondre à un rapport d'examen • Soutenir l'élaboration et la négociation du consentement et les accords de coexistence • Gérer une poursuite au Canada dans le contexte d'un portefeuille mondial
Opposition et procédure en vertu de l'article 45	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer si un enregistrement est susceptible d'être radié ou modifié en raison d'un défaut d'emploi • Évaluer les motifs d'opposition • Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les lacunes dans les éléments de preuve • Préparer les requêtes officielles • Gérer la collecte, l'évaluation et la préparation des éléments de preuve

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
		<ul style="list-style-type: none">• Mener des contre-interrogatoires, selon le cas• Mener des audiences orales, selon le cas• Préparer les observations• Négocier les règlements, selon le cas